

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

IAMGOLD ANNONCE SES RÉSULTATS DU DEUXIÈME TRIMESTRE DE 2019 ET PRÉVOIT UN MEILLEUR SECOND SEMESTRE À ESSAKANE ET À WESTWOOD

*Toutes les valeurs monétaires sont exprimées en dollars américains, sauf indication contraire.
Pour plus d'informations, consultez le rapport de gestion et les états financiers consolidés non audités intermédiaires
pour les trois mois terminés le 30 juin 2019.*

Toronto (Ontario), le 7 août 2019 – IAMGOLD Corporation (« IAMGOLD » ou « la Société ») présente ses résultats financiers consolidés et ses résultats d'exploitation du trimestre terminé le 30 juin 2019.

« Bien que notre deuxième trimestre montrait une amélioration du rendement par rapport au premier trimestre, Essakane et Westwood représentent nos perspectives plus favorables pour le reste de l'exercice, a indiqué Steve Letwin, président et chef de la direction d'IAMGOLD. À la lumière de l'amélioration des marges sur les prix de l'or à la hausse et comme nous avons continué de mettre l'accent sur les coûts, nous nous attendons à des teneurs et à une production plus élevées à Essakane et à une production accrue à Westwood, à laquelle s'ajoutera l'apport de Sadiola jusqu'à la fin de l'exercice. L'arrêt temporaire des activités d'exploitation à Rosebel aura une incidence sur la production au cours de l'exercice. Nous travaillons de concert avec nos parties prenantes locales pour trouver une solution aux questions de sécurité liées à l'exploitation minière non autorisée. Pour cette raison et à cause des teneurs moindres à Rosebel, nous avons ajusté nos prévisions de production et de coûts pour l'exercice. De plus, nous avons réduit les coûts en immobilisations de 2019, y compris les reports. Notre état de la situation financière, qui comporte 660 millions \$ en trésorerie et en placements à court terme, demeure solide à mesure que nous poursuivons la mise en œuvre de notre modèle opérationnel d'autofinancement à tous nos sites. La mise en valeur à Saramacca progresse comme prévu, la production initiale d'onces d'or de l'usine de Saramacca étant prévue pour plus tard au cours de l'exercice. Nos différents sites continuent de montrer un potentiel d'exploration, comme l'indiquent les résultats de forage de Nelligan, Rouyn, Monster Lake et Gosselin ».

Faits saillants du deuxième trimestre de 2019

- La production aurifère attribuable se chiffrait à 198 000 onces à un coût des ventes¹ par once de 941 \$, un total des coûts décaissés² par once produite de 896 \$ et des coûts de maintien tout inclus² par once vendue de 1 132 \$.
- Les ventes d'or attribuables se chiffraient à 187 000 onces et étaient inférieures à la production principalement en raison de la quantité de stocks dans le circuit à Rosebel, à un prix moyen réalisé de l'or par once de 1 314 \$.
- Les produits totalisaient 246,5 millions \$.
- La perte nette attribuable aux porteurs de capitaux propres s'élevait à 14,4 millions \$ (0,03 \$ par action).
- La perte nette rajustée attribuable aux porteurs de capitaux propres² atteignait 15,5 millions \$ (0,03 \$ par action²).
- La trésorerie nette provenant des activités d'exploitation totalisait 40,6 millions \$.
- La trésorerie nette provenant des activités d'exploitation avant les variations du fonds de roulement² s'élevait à 42,8 millions \$.
- La trésorerie, les équivalents de trésorerie, les placements à court terme et la trésorerie affectée totalisaient 688,5 millions \$ au 30 juin 2019. La trésorerie et les équivalents de trésorerie se chiffraient à 609,7 millions \$, les placements à court terme, principalement dans des instruments du marché monétaire, à 50,7 millions \$ et la trésorerie affectée, à 28,1 millions \$. En outre, 499,6 millions \$ étaient disponibles aux termes de la facilité de crédit de la Société, qui n'a presque pas été utilisée.

Développements stratégiques

Résultats financiers

- Le 27 juin 2019, la Société a signé une convention de prêt de 20,5 millions € (23,3 millions \$) avec Caterpillar Financial Services Corporation (le « prêt pour équipement »), à un taux d'intérêt de 5,23 % par année. Le prêt pour équipement, garanti par certains équipements mobiles à Essakane, vient à échéance le 27 juin 2024 et est remboursable en versements trimestriels à compter du 27 septembre 2019.
- La Société a réduit la fourchette de ses prévisions de production aurifère attribuable pour l'exercice complet de 2019 à entre 765 000 et 810 000 onces, principalement en raison de la baisse de production prévue à Rosebel à la suite de l'arrêt temporaire des activités d'exploitation après la fin du deuxième trimestre de 2019 et des teneurs moindres obtenues au premier semestre de l'exercice. De plus, la Société a révisé à la hausse ses prévisions de coût des ventes par once vendue et ses coûts décaissés² par once produite à une fourchette se situant respectivement entre 910 \$ et 960 \$ et entre 860 \$ et 910 \$ par once, en raison du volume de découverte plus élevé qui a été classé dans les stériles au lieu d'être classé dans les frais de découverte capitalisés et d'une baisse des volumes des ventes aux sites qu'elle possède et exploite par rapport aux prévisions initiales. Les prévisions de coûts de maintien tout inclus² par once vendue ont été revues à la hausse, soit à une fourchette entre 1 090 \$ et 1 130 \$.
- Les prévisions de coûts en immobilisations en 2019 ont été réduites de 80 millions \$, soit à 275 millions \$ (± 5 %) principalement en raison du calendrier des dépenses liées à la construction du chemin de halage, du report d'infrastructure non essentielle à Saramacca et des frais de découverte capitalisés inférieurs à Rosebel découlant de la séquence d'exploitation.

Réserves et ressources

- Le 30 mai 2019, nous avons annoncé les premiers résultats de forage au diamant provenant du programme de délimitation de 2019 au projet Nelligan au Québec. Les principaux résultats comprenaient 37,43 mètres d'une teneur de 1,32 g Au/t; 73,0 mètres d'une teneur de 1,09 g Au/t, 16,7 mètres d'une teneur de 4,04 g Au/t et 28,42 mètres d'une teneur de 2,11 g Au/t.

Exploration

- Au cours du trimestre, la Société a annoncé les premiers résultats de forage provenant du programme de délimitation réalisé dans la zone du lac Gamble, au projet aurifère Rouyn au Québec. Les principaux résultats de forage comprenaient 7,75 mètres d'une teneur de 11,02 g Au/t, 10,6 mètres d'une teneur de 8,21 g Au/t, et 29,7 mètres d'une teneur de 8,96 g Au/t, y compris 11,1 mètres d'une teneur de 17,49 g Au/t (voir les communiqués de presse du 23 mai et du 12 juin 2019).

Exploitations et mise en valeur

- Les travaux de mise en valeur à Saramacca se sont poursuivis notamment par la construction du chemin de halage, qui progresse bien, ainsi que par le commencement du déboisement de la fosse, des activités de prédécouverte et de la construction des infrastructures essentielles pendant le trimestre.
- L'usine de charbon en colonne à Rosebel, qui est pleinement fonctionnelle depuis le premier trimestre de 2019, a produit 2 100 onces supplémentaires au deuxième trimestre de 2019, générant une récupération totale de 4 300 onces depuis le début de l'année.
- La Société a continué à faire progresser sa demande de concession minière, à optimiser les éléments de conception du projet de mise en valeur Boto, à maintenir l'engagement des parties prenantes et à réaliser un programme de forage de condamnation et de délimitation pour améliorer le modèle des ressources.
- Le module de génération d'oxygène à Essakane, conçu pour améliorer la récupération de 0,5 %, est pleinement fonctionnel et fait l'objet d'une optimisation.

Après la fin du trimestre

- Le 23 juillet 2019, la Société a annoncé les résultats de forage de son programme de 2019 réalisé au projet en coentreprise Monster Lake, situé au Québec. Les principaux résultats comprenaient : 0,8 mètre d'une teneur de 357,0 g Au/t et 0,5 mètre d'une teneur de 133,0 g Au/t.
- Le 30 juillet 2019, la Société a annoncé les résultats de son programme de forage de 2019 réalisé à la découverte Gosselin, au projet Côté Gold en Ontario. Les principaux résultats comprenaient : 342,5 mètres d'une teneur de 0,98 g Au/t et 412,0 mètres d'une teneur de 1,28 g Au/t.
- Le 31 juillet 2019, la Société a annoncé des résultats supplémentaires de son programme de forage réalisé dans la zone du lac Gamble au projet aurifère Rouyn au Québec. Les principaux résultats comprenaient 9,7 mètres d'une teneur de 6,64 g Au/t, 23,4 mètres d'une teneur de 6,08 g Au/t, y compris 8,1 mètres d'une teneur de 13,25 g Au/t, et 10,05 mètres d'une teneur de 6,59 g Au/t.

- Le 1^{er} août 2019, la Société a déclaré un incident impliquant la force policière locale et des mineurs artisanaux non autorisés survenu dans la concession Rosebel qui a entraîné la mort d'un mineur artisanal non autorisé. L'incident a également occasionné des dommages au matériel. Pour assurer la sécurité de la main-d'œuvre de Rosebel, les activités d'extraction ont été temporairement suspendues, mais l'usine est demeurée opérationnelle.
- Le 7 août 2019, la Société a publié des premiers résultats de forage qui visait à tester le potentiel d'exploitation minière souterraine au gisement Saramacca. Les résultats de forage comprenaient 21,0 mètres d'une teneur de 6,05 g Au/t incluant 10,5 mètres d'une teneur de 9,72 g Au/t, 22,7 mètres d'une teneur de 8,54 g Au/t incluant 9,0 mètres d'une teneur de 15,23 g Au/t, et 24,0 mètres d'une teneur de 9,67 g Au/t incluant 6,0 mètres d'une teneur de 26,41 g Au/t.
- **Prochains catalyseurs de croissance**
- La mise en valeur de Saramacca se poursuit, et l'extraction et le stockage de minerai devraient commencer au troisième trimestre de 2019. La Société vise une production nominale provenant de Saramacca au quatrième trimestre de 2019.
- À Rosebel, une étude préliminaire visant à évaluer le potentiel d'exploitation minière souterraine au gisement Saramacca est en cours. Une telle exploitation pourrait donner des teneurs plus fortes et diminuer de façon importante le volume de stériles et, par conséquent, réduire les coûts.
- La Société continue l'avancement des activités d'exploration le long du corridor Saramacca-Brokolonko, au Suriname, pour confirmer la présence de zones additionnelles de minéralisation et évaluer le potentiel des ressources.
- L'étude de faisabilité (« ÉF ») sur le charbon en lixiviation (« CEL ») et la lixiviation en tas à Essakane avance bien et devrait être achevée au troisième trimestre de 2019. Cette ÉF devrait appuyer l'investissement dans l'optimisation de l'usine au moyen d'un projet de désengorgement qui devrait accroître le débit de l'usine CEL de 6 %, soit à 11,7 millions de tonnes par année selon une proportion de 100 % de roche dure, comparativement à la capacité de traitement de la roche dure en 2018 de 11,0 millions de tonnes par année.
- Les pourparlers avec le gouvernement du Sénégal concernant la demande d'une concession minière pour le projet Boto sont bien avancés. Une approbation est attendue au second semestre de 2019.
- L'achèvement du programme de forage au diamant prévu au projet Nelligan au Québec devrait donner une première estimation des ressources au second semestre de 2019.
- La Société étudie diverses approches de conception en ce qui concerne Westwood, y compris une mise à jour du plan préliminaire de la durée de vie de la mine prévue pour le quatrième trimestre de 2019, qui sera suivi d'un plan conforme à la Norme canadienne 43-101 au cours du premier semestre de 2020.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS FINANCIERS ET DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Résultats financiers (millions \$, sauf indication contraire)	Trois mois terminés le 30 juin		Six mois terminés le 30 juin	
	2019	2018	2019	2018
Produits	246,5 \$	277,4 \$	497,5 \$	591,9 \$
Coût des ventes	239,9 \$	247,8 \$	491,8 \$	486,5 \$
Profit brut	6,6 \$	29,6 \$	5,7 \$	105,4 \$
Profit net (perte nette) attribuable aux porteurs de capitaux propres d'IAMGOLD	(14,4) \$	(26,2) \$	(55,7) \$	16,1 \$
Profit net (perte nette) attribuable aux porteurs de capitaux propres	(0,03) \$	(0,06) \$	(0,12) \$	0,03 \$
Profit net (perte nette) rajusté attribuable aux porteurs de capitaux propres d'IAMGOLD ¹	(15,5) \$	13,1 \$	(17,7) \$	52,8 \$
Profit net (perte nette) rajusté attribuable aux porteurs de capitaux propres (\$/action) ¹	(0,03) \$	0,03 \$	(0,04) \$	0,11 \$
Trésorerie nette provenant des activités d'exploitation	40,6 \$	50,6 \$	48,7 \$	156,6 \$
Trésorerie nette provenant des activités d'exploitation avant les variations du fonds de roulement ¹	42,8 \$	73,4 \$	75,9 \$	193,0 \$
Importantes statistiques d'exploitation				
Ventes d'or – attribuables (milliers d'onces)	187	215	377	450
Production aurifère – attribuable (milliers d'onces)	198	214	383	443
Prix moyen réalisé de l'or ¹ (\$/once)	1 314 \$	1 299 \$	1 311 \$	1 316 \$
Coût des ventes ² (\$/once)	941 \$	826 \$	952 \$	781 \$
Total des coûts décaissés ¹ (\$/once)	896 \$	812 \$	890 \$	773 \$
Coûts de maintien tout inclus ¹ (\$/once)	1 132 \$	1 077 \$	1 109 \$	1 012 \$
Marge sur l'or ¹ (\$/once)	419 \$	487 \$	421 \$	543 \$

1 Il s'agit d'une mesure hors PCGR. Se reporter à la section des mesures de rendement hors PCGR dans le rapport de gestion.

2 Le coût des ventes, exception faite de l'amortissement, comme indiqué à la note 29 des états financiers consolidés intermédiaires de la Société, est sur une base attribuable d'onces vendues (hormis les participations ne donnant pas le contrôle de 10 % à Essakane et de 5 % à Rosebel) et ne comprend pas les coentreprises comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence.

Rendement financier

- Les produits au deuxième trimestre de 2019 se chiffraient à 246,5 millions \$, soit un déclin de 30,9 millions \$ ou de 11 % par rapport à la même période de l'exercice précédent. Ce déclin était principalement attribuable à un volume des ventes moindre à Essakane (15,5 millions \$), à Rosebel (11,5 millions \$) et à Westwood (6,8 millions \$), qui a été en partie contrebalancé par un prix moyen réalisé de l'or supérieur (3,1 millions \$).
- Le coût des ventes au deuxième trimestre de 2019 se chiffrait à 239,9 millions \$, soit 7,9 millions \$ ou 3 % de moins qu'à la même période de l'exercice précédent. La diminution provenait principalement d'une charge d'amortissement moindre (8,6 millions \$), en partie contrebalancée par des coûts d'exploitation plus élevés (0,9 million \$). Les coûts d'exploitation ont augmenté principalement en raison de la diminution des frais de découverte capitalisés à Essakane et à Rosebel, qui a été en partie contrebalancée par la réduction des effectifs à Westwood et une appréciation du dollar américain par rapport à l'euro et au dollar canadien.
- La charge d'amortissement au deuxième trimestre de 2019 s'élevait à 63,7 millions \$, soit une baisse de 8,6 millions \$ ou de 12 % par rapport à la même période de l'exercice précédent. Cette baisse provenait principalement d'une production moindre et d'un accroissement des réserves à Essakane et à Rosebel.
- La charge d'impôts au deuxième trimestre de 2019 s'élevait à 3,9 millions \$, soit une baisse de 3,5 millions \$ par rapport à la même période de l'exercice précédent. La charge d'impôts au deuxième trimestre de 2019 comprenait une charge d'impôts exigibles de 0,2 million \$ (11,4 millions \$ au 30 juin 2018) et une charge d'impôts différés de 3,7 millions \$ (récupération de 4,0 millions \$ au 30 juin 2018). La diminution de la charge d'impôts découlait principalement des modifications aux actifs et passifs d'impôts différés sur les résultats, des différences de l'incidence des fluctuations de change et des différences entre les niveaux de résultats imposables d'une période par rapport à l'autre dans les territoires où IAMGOLD exerce ses activités.
- La perte nette attribuable aux porteurs de capitaux propres au deuxième trimestre de 2019 s'élevait à 14,4 millions \$ (0,03 \$ par action), comparativement à une perte nette attribuable aux porteurs de capitaux propres de 26,2 millions \$ (0,06 \$ par action) à la même période de l'exercice précédent. La diminution de la perte nette provenait principalement des produits d'intérêts et des gains (pertes) sur instruments dérivés et autres placements plus élevés (16,8 millions \$), des gains (pertes) de change inférieurs (12,1 millions \$) et d'une charge d'impôts moindre (3,5 millions \$) qui ont été en partie contrebalancés par des profits bruts moins élevés (23,0 millions \$).
- La perte nette rajustée attribuable aux porteurs de capitaux propres² s'élevait à 15,5 millions \$ (0,03 \$ par action²), comparativement à un profit net rajusté² de 13,1 millions \$ (0,03 \$ par action²) au cours de la même période de l'exercice précédent.
- La trésorerie nette provenant des activités d'exploitation au deuxième trimestre de 2019 s'élevait à 40,6 millions \$, soit une baisse de 10,0 millions \$ par rapport à la même période de l'exercice précédent. Cette baisse était attribuable au profit moindre après les ajustements hors trésorerie (29,8 millions \$), qui a été en partie contrebalancé par de plus faibles fluctuations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement et les empilements de minerai non courants (20,3 millions \$).
- La trésorerie nette provenant des activités d'exploitation avant les variations du fonds de roulement² au deuxième trimestre de 2019 s'élevait à 42,8 millions \$, soit une baisse de 30,6 millions \$ par rapport à la même période de l'exercice précédent. Ce déclin découle principalement des produits moindres après les ajustements hors trésorerie.

Situation financière

La Société a terminé le deuxième trimestre en bonne situation financière, qui comprenait la trésorerie, les équivalents de trésorerie, les placements à court terme dans des instruments du marché monétaire et une trésorerie affectée se chiffrant à 688,5 millions \$ au 30 juin 2019, soit une baisse de 69,5 millions \$ par rapport au 31 décembre 2018. La variation à la baisse provenait principalement des coûts en immobilisations corporelles (133,6 millions \$), de l'intérêt payé (14,7 millions \$), et d'un accroissement de la trésorerie affectée (3,5 millions \$), qui ont été en partie contrebalancés par la trésorerie provenant des activités d'exploitation (48,7 millions \$), les produits nets reçus du prêt pour équipement (23,0 millions \$), l'intérêt reçu (6,9 millions \$) et les autres activités d'investissement (5,8 millions \$).

Production et coûts

- La production aurifère attribuable, y compris les activités des coentreprises, se chiffrait à 198 000 onces au deuxième trimestre de 2019, soit une baisse de 16 000 onces par rapport à la même période de l'exercice précédent. Cette baisse provenait des teneurs moindres à l'usine à Essakane (9 000 onces) et à Westwood (7 000 onces) et du débit et d'une récupération moindres à Sadiola (2 000 onces), en partie contrebalancés par une récupération supérieure à Rosebel (2 000 onces).
- Les ventes d'or attribuables, y compris les activités des coentreprises, se chiffraient à 187 000 onces au deuxième trimestre de 2019, soit une baisse de 28 000 onces par rapport à la même période de l'exercice précédent. Cette baisse provenait principalement d'une diminution des ventes à Essakane (11 000 onces), à Rosebel (8 000 onces), à Westwood (6 000 onces) et à Sadiola (3 000 onces).
- Le coût des ventes¹ par once au deuxième trimestre de 2019 s'élevait à 941 \$, soit une hausse de 14 % comparativement à la même période de l'exercice précédent, essentiellement en raison d'un déclin des volumes des ventes auxquels ajoutent les facteurs mentionnés ci-dessus.
- Le total des coûts décaissés² par once produite au deuxième trimestre de 2019 s'élevait à 896 \$, soit une hausse de 10 % par rapport à la même période de l'exercice précédent, en raison des volumes de production moindres à Essakane et à Westwood auxquels s'ajoutent les facteurs mentionnés ci-dessus.
- Les coûts de maintien tout inclus² par once vendue au deuxième trimestre de 2019 s'élevaient à 1 132 \$, soit 5 % de plus qu'à la même période de l'exercice précédent. La hausse s'expliquait principalement par un coût des ventes par once supérieur qui a été en partie contrebalancé par des coûts en immobilisations de maintien moindres.
- Le total des coûts décaissés² et les coûts de maintien tout inclus² au deuxième trimestre de 2019 comprenaient des gains réalisés sur instruments dérivés des programmes de couverture qui représentaient respectivement 5 \$ par once produite et par once vendue (14 \$ et 15 \$ en 2018).

L'engagement à l'égard de Zéro Incident se poursuit

Le taux JART³, qui exprime la fréquence de tous les types de blessures graves dans l'ensemble de tous les sites et fonctions au deuxième trimestre de 2019, se situait à 0,59, donc au-dessous du taux cible d'IAMGOLD de 0,63. La Société continue de mettre en place un nouveau programme de santé-sécurité comportemental pour assurer un milieu de travail plus sécuritaire.

Prévisions 2019

Prévisions annuelles attribuables à IAMGOLD ^{1,2}	Révisées	Précédentes
Essakane (milliers d'onces)	380 à 390	375 à 390
Rosebel (milliers d'onces)	240 à 260	315 à 330
Westwood (milliers d'onces)	95 à 105	100 à 120
Total de la production du propriétaire-exploitant (milliers d'onces)	715 à 755	790 à 840
Coentreprise Sadiola (milliers d'onces)	50 à 55	20 à 30
Total de la production attribuable (milliers d'onces)	765 à 810	810 à 870
Coût des ventes ³ (\$/once)	910 \$ à 960 \$	790 \$ à 840 \$
Total des coûts décaissés ⁴ – propriétaire-exploitant (\$/once)	860 \$ à 910 \$	765 \$ à 815 \$
Total des coûts décaissés ^{4,5} (\$/once)	860 \$ à 910 \$	765 \$ à 815 \$
Coûts de maintien tout inclus ⁴ – propriétaire-exploitant (\$/once)	1 100 \$ à 1 140 \$	1 030 \$ à 1 080 \$
Coûts de maintien tout inclus ^{4,5} (\$/once)	1 090 \$ à 1 130 \$	1 030 \$ à 1 080 \$

1 Les prévisions révisées reposent sur des hypothèses tenant compte de l'exercice complet d'un prix moyen réalisé de l'or de 1 300 \$ par once, d'un taux de change \$ US / \$ CA de 1,33, d'un taux de change € / US \$ de 1,13 et d'un prix moyen du pétrole brut de 63 \$ le baril.

2 Les prévisions précédentes reposaient sur des hypothèses tenant compte de l'exercice complet d'un prix moyen réalisé de l'or de 1 225 \$ par once, d'un taux de change \$ US / \$ CA de 1,30, d'un taux de change € / US \$ de 1,15 et d'un prix moyen du pétrole brut de 62 \$ le baril.

3 Le coût des ventes, exception faite de l'amortissement, est sur une base attribuable d'onces vendues (hormis les participations ne donnant pas le contrôle de 10 % à Essakane et de 5 % à Rosebel) et ne comprend pas la coentreprise Sadiola comptabilisée selon la méthode de mise en équivalence.

4 Il s'agit d'une mesure hors PCGR. Se reporter à la section des mesures de rendement hors PCGR dans le rapport de gestion.

5 Comprend Essakane, Rosebel, Westwood et la coentreprise Sadiola en fonction de la proportion attribuable.

PRODUCTION AURIFÈRE, COÛT DES VENTES, TOTAL DES COÛTS DÉCAISSÉS ET COÛTS DE MAINTIEN TOUT INCLUS

La Société a réduit la fourchette de ses prévisions de production aurifère attribuable de 2019 se situant entre 810 000 et 870 000 onces à une fourchette entre 765 000 et 810 000 onces principalement en raison d'une diminution de la production prévue à Rosebel découlant de l'arrêt temporaire des activités d'exploitation survenu après la fin du deuxième trimestre de 2019 et des teneurs moindres obtenues au cours du premier semestre de l'exercice.

La production aurifère à Westwood devrait continuer de s'améliorer progressivement tout au long du deuxième semestre de 2019 comparativement à celle du premier semestre et devrait être à son plus fort au quatrième trimestre.

Les prévisions de coût des ventes par once vendue ont été révisées à la hausse et devraient se situer entre 910 \$ et 960 \$ par rapport à 790 \$ et 840 \$ principalement en raison du volume de découverte plus élevé qui a été classé dans les stériles au lieu d'être classé dans les frais de découverte capitalisés et des volumes de production plus faibles par rapport aux prévisions initiales.

La Société a révisé à la hausse ses prévisions du total des coûts décaissés² par once produite à une fourchette entre 860 \$ et 910 \$ comparativement à la fourchette précédente se situant entre 765 \$ et 815 \$, principalement en raison du volume de découverte plus élevé qui a été classé dans les stériles au lieu d'être classé dans les frais de découverte capitalisés.

Les prévisions de coûts de maintien tout inclus² par once vendue ont été révisées à la hausse, soit à une fourchette entre 1 100 \$ et 1 140 \$ par rapport à une fourchette se situant entre 1 030 \$ et 1 080 \$.

CHARGE D'AMORTISSEMENT

La Société a augmenté ses charges d'amortissement se situant dans une fourchette entre 260 millions \$ et 270 millions \$ à une fourchette entre 270 millions \$ et 280 millions \$ en 2019, principalement en raison d'une charge d'amortissement supérieure liée aux frais de découverte capitalisés à Essakane.

PERSPECTIVES DES COÛTS EN IMMOBILISATIONS

	Révisées			Précédentes		
	Maintien ¹	Autre que le maintien (développement/expansion) ¹	Total	Maintien ¹	Autre que le maintien (développement/expansion) ¹	Total
(en millions \$)						
Propriétaire-exploitant						
Essakane	40 \$	70 \$	110 \$	55	70	125
Rosebel	40	50	90	70	75	145
Westwood	15	20	35	15	30	45
	95	140	235	140	175	315
Siège social et projets de mise en valeur ²	—	40	40	—	40	40
Total^{3,4} (±5 %)	95 \$	180 \$	275 \$	140	215	355

1 Les coûts en immobilisations de maintien comprennent des frais de découverte capitalisés de 5 millions \$ d'Essakane et 2 millions \$ de Rosebel. Conformément aux directives du World Gold Council sur les coûts de maintien tout inclus, des frais de découverte capitalisés de 35 millions \$ sont compris dans les coûts en immobilisations autres que le maintien pour Essakane.

2 Comprend les coûts en immobilisations attribuables estimés pour le projet Côté Gold (70 %) pour les neuf premiers mois de 2019.

3 Comprend 14 millions \$ en coûts de prospection et d'évaluation capitalisés. Se reporter à la section de la prospection du rapport de gestion (en anglais seulement).

4 Exception faite des coûts d'emprunts capitalisés et des remboursements du principal de 10 millions \$ au titre de contrats de location.

La Société a réduit ses prévisions de coûts en immobilisations de 2019 de 80 millions \$, soit à 275 millions \$ (± 5 %). Les coûts en immobilisations de maintien et autres qu'en immobilisations de maintien ont respectivement diminué de 45 millions \$ et de 35 millions \$. Cette diminution de 80 millions \$ est attribuable au calendrier des dépenses liées au projet Saramacca (25 millions \$), à la réduction des coûts en immobilisations de maintien à Rosebel principalement attribuable aux frais de découverte capitalisés inférieurs (30 millions \$), au calendrier des dépenses à Essakane (15 millions \$) et à une baisse des coûts en immobilisations autres que de maintien à Westwood (10 millions \$).

PRODUCTION D'OR ATTRIBUABLE ET COÛTS

	Production aurifère (milliers d'onces)		Coût des ventes ¹ (\$ par once)		Total des coûts décaissés ² (\$ par once produite)		Coûts de maintien tout inclus ² (\$ par once vendue)	
	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019
Trois mois terminés le 30 juin 2019								
Propriétaire-exploitant								
Essakane (90 %)	88	97	960 \$	771 \$	887 \$	728 \$	1 077 \$	1 003 \$
Rosebel (95 %)	72	70	944	862	915	842	1 116	1 035
Westwood (100 %)⁴	24	31	869	924	849	929	990	1 129
Propriétaire-exploitant ³	184	198	941 \$	826 \$	893 \$	799 \$	1 146 \$	1 086 \$
Coentreprises	14	16			934	962	937	968
Total des exploitations	198	214			896 \$	812 \$	1 132 \$	1 077 \$
Coût des ventes ¹ (\$/once)			941 \$	826 \$				
Coûts décaissés sans les redevances					837 \$	756 \$		
Redevances					59	56		
Total des coûts décaissés ²					896 \$	812 \$		
Coûts de maintien tout inclus ²							1 132 \$	1 077 \$

	Production aurifère (milliers d'onces)		Coût des ventes ¹ (\$ par once)		Total des coûts décaissés ² (\$ par once produite)		Coûts de maintien tout inclus ² (\$ par once vendue)	
	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019
Six mois terminés le 30 juin 2019								
Propriétaire-exploitant								
Essakane (90 %)	178	206	927 \$	739 \$	885 \$	695 \$	1 043 \$	956 \$
Rosebel (95 %)	140	135	916	831	908	836	1 089	976
Westwood (100%)⁴	39	71	1 165	808	853	809	1 078	984 \$
Propriétaire-exploitant ³	357	412	952 \$	781 \$	891 \$	761 \$	1 124 \$	1 017 \$
Coentreprises	26	31			882	933	889	947
Total des exploitations	383	443			890 \$	773 \$	1 109 \$	1 012 \$
Coût des ventes ¹ (\$/once)			952 \$	781 \$				
Coûts décaissés sans les redevances					830 \$	715 \$		
Redevances					60	58		
Total des coûts décaissés ²					890 \$	773 \$		
Coûts de maintien tout inclus ²							1 109 \$	1 012 \$

1 Le coût des ventes, exception faite de l'amortissement, comme indiqué à la note 22 des états financiers consolidés intermédiaires de la Société, est établi sur une base attribuable d'onces vendues (hormis les participations ne donnant pas le contrôle de 10 % à Essakane et de 5 % à Rosebel), et ne comprend pas les coentreprises comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence.

2 Il s'agit d'une mesure hors PCGR. Se reporter à la section des mesures de rendement hors PCGR dans le rapport de gestion. Comprend Essakane, Rosebel, Westwood et les coentreprises en fonction de la proportion attribuable.

3 Les coûts de maintien tout inclus du propriétaire-exploitant comprennent les frais généraux et administratifs. Se reporter au rapprochement des coûts de maintien tout inclus à la page 28 du rapport de gestion (en anglais seulement).

4 Le coût des ventes par once vendue à Westwood ne prend pas en considération l'incidence de la normalisation des coûts pour les trois et les six mois terminés le 30 juin 2019 de néant et de 30 \$ par once (respectivement de néant et de néant pour les trois et les six mois terminés le 30 juin 2018).

Mine Essakane – Burkina Faso (participation d’IAMGOLD – 90 %)

La production aurifère attribuable au deuxième trimestre de 2019 était de 9 % inférieure à celle à la même période de l’exercice précédent principalement en raison des teneurs moindres à l’usine. L’alimentation en minerai au deuxième trimestre de 2019 provenait principalement des zones à basse teneur comparativement à une alimentation en minerai à plus forte teneur à la même période de l’exercice précédent. Le moment choisi pour effectuer l’entretien à l’usine a permis d’accroître sa disponibilité, ce qui a eu une incidence favorable sur le débit au deuxième trimestre de 2019. L’optimisation de l’injection d’oxygène est en cours au module d’oxygène mis en service pendant le premier trimestre de 2019. Une fois optimisé, ce module permettra d’augmenter la récupération de 0,5 % en améliorant la cinétique de la lixiviation et d’améliorer l’efficacité du circuit en réduisant la consommation de réactifs.

La quantité totale de matériel extrait au deuxième trimestre de 2019 était supérieure à celle à la même période de l’exercice précédent principalement en raison d’une augmentation de la flotte minière et d’une meilleure disponibilité de l’équipement. Essakane a mis en service un camion, une chargeuse et deux excavateurs supplémentaires au deuxième trimestre de 2019. Le nouvel équipement reçu et mis en service a permis d’augmenter la capacité de transport, d’améliorer la disponibilité de l’équipement et de réduire le recours à la flotte minière en sous-traitance. Une quantité plus importante de minerai a été extraite au deuxième trimestre de 2019 comparativement à celle à la même période de l’exercice précédent en raison de l’extraction et du stockage du minerai à basse teneur en prévision de la construction d’une installation de lixiviation en tas qui servira à la fin des activités du circuit du CEL, ainsi que des éléments énumérés ci-dessus.

L’étude de faisabilité sur le CEL et la lixiviation en tas à Essakane avance bien et devrait être achevée au troisième trimestre de 2019. Cette ÉF devrait appuyer l’investissement dans un projet de désengorgement qui devrait accroître le débit de l’usine CEL de 6 % à 11,7 millions de tonnes par année selon une proportion de 100 % de roche dure, comparativement à la capacité de traitement de roche dure de 2018 de 11,0 millions de tonnes par année. Le circuit de concassage du CEL servira au procédé de lixiviation à la fin des activités du CEL.

Le coût des ventes par once vendue et le total des coûts décaissés par once produite au deuxième trimestre de 2019 étaient respectivement supérieurs de 25 % et de 22 % à ceux à la même période de l’exercice précédent, essentiellement en raison des frais de découverte capitalisés et de l’incidence des volumes des ventes et de production plus faibles. Les pressions haussières sur les coûts à Essakane se sont également poursuivies en raison de la montée des prix de l’énergie, qui a été en partie atténuée par l’énergie fournie par la centrale solaire et le programme de couverture d’IAMGOLD. Les coûts d’exploitation étaient plus élevés principalement en raison de l’accroissement des activités minières et de l’utilisation d’entrepreneurs miniers. Toutefois, un raffermissement du dollar américain par rapport à l’euro au cours du trimestre a atténué l’incidence des pressions sur les coûts.

Les coûts de maintien tout inclus par once vendue au deuxième trimestre de 2019 étaient de 7 % supérieurs à ceux à la même période de l’exercice précédent principalement en raison d’une augmentation du coût des ventes par once qui a été en partie contrebalancée par une baisse des coûts en immobilisations de maintien. Le total des coûts décaissés et les coûts de maintien tout inclus au deuxième trimestre de 2019 comprenaient l’incidence des gains réalisés sur les instruments dérivés des programmes de couverture de 8 \$ par once produite et par once vendue (22 \$ et 24 \$ en 2018).

Au deuxième trimestre de 2019, les coûts en immobilisations de maintien de 10,4 millions \$ comprenaient les pièces de rechange de 2,1 millions \$, les frais de découverte capitalisés de 2,0 millions \$, l’équipement mobile de 1,5 million \$, le développement des ressources de 0,8 million \$, la révision des génératrices de 0,4 million \$ et divers autres coûts en immobilisations de maintien de 3,6 millions \$. Les coûts en immobilisations autres que le maintien de 16,6 millions \$ comprenaient des frais de découverte capitalisés de 8,1 millions \$, une géomembrane du parc à résidus et des digues de 5,0 millions \$, de l’équipement mobile de 2,2 millions \$ et une étude de faisabilité sur l’optimisation du CEL de 1,3 million \$.

Perspectives

Les prévisions de production aurifère attribuable d’Essakane en 2019 sont passées d’une fourchette se situant entre 375 000 et 390 000 onces à une fourchette entre 380 000 et 390 000 onces. Les coûts en immobilisations devraient diminuer pour se chiffrer à environ 110 millions \$ comparativement aux 125 millions \$ initialement prévus, en raison du moment où ces coûts seront engagés. Les coûts en immobilisations de maintien devraient se chiffrer à 40 millions \$, et les coûts en immobilisations autres que le maintien à 70 millions \$.

Mine Rosebel – Suriname (participation d'IAMGOLD – 95 %)

La production d'or attribuable au deuxième trimestre de 2019 était de 3 % plus élevée comparativement à celle à la même période de l'exercice précédent principalement en raison d'une meilleure récupération. L'usine de charbon en colonne, pleinement fonctionnelle depuis le premier trimestre de 2019, a continué d'avoir une incidence favorable sur la récupération par l'ajout de 2 100 onces provenant des résidus au cours du trimestre et, au total, la récupération de 4 300 onces depuis le début de l'année. L'usine, qui se trouve entre les deux bassins du parc à résidus de Rosebel, servira à effectuer un traitement passif de l'eau de décantation des résidus pour récupérer l'or résiduel présent dans la solution. L'usine est sur la bonne voie pour dépasser le minimum prévu de 5 000 onces récupérées annuellement à un coût d'exploitation marginal d'environ 35 \$ par once qui couvrira les coûts d'énergie et d'élution supplémentaires.

Les travaux de mise en valeur à Saramacca se sont poursuivis et ont bien progressé, notamment le commencement du déboisement de la fosse et la construction des infrastructures essentielles pendant le trimestre. Les activités de prédécouverte sont aussi en cours, et l'extraction et le stockage de minerai devrait commencer au troisième trimestre de 2019. La construction du chemin de halage a considérablement avancé entre la concession Rosebel et Mindrinetti Creek, et la conception de l'optimisation s'est poursuivie dans le dernier tronçon du chemin de halage vers le site minier de Saramacca. La livraison de la flotte de transport à la suite des commandes passées en 2018 a commencé au deuxième trimestre de 2019 avec la réception et la mise en service de deux camions de transport et de trois niveleuses, et d'autres appareils sont attendus au cours des prochains mois. Les études techniques se sont aussi poursuivies au cours du trimestre, y compris les améliorations apportées à la conception des pentes de la fosse, les essais métallurgiques en vue d'optimiser la récupération et l'ingénierie de l'infrastructure du site.

Rosebel mène également une étude préliminaire visant à évaluer le potentiel d'exploitation minière souterraine de Saramacca qui pourrait réduire de façon importante les frais de découverte capitalisés. L'extraction de la saprolite au cours des premières années devrait se dérouler comme prévu, et l'extraction souterraine devrait être possible une fois que la mine aura atteint la roche dure. Le forage au diamant et les travaux pour appuyer cette étude se poursuivent en vue de définir la ressource minérale. Après la fin du trimestre, la Société a publié des premiers résultats de forage qui visait à tester le potentiel d'exploitation minière souterraine au gisement Saramacca. Les résultats de forage comprenaient 21,0 mètres d'une teneur de 6,05 g Au/t incluant 10,5 mètres d'une teneur de 9,72 g Au/t, 22,7 mètres d'une teneur de 8,54 g Au/t incluant 9,0 mètres d'une teneur de 15,23 g Au/t, et 24,0 mètres d'une teneur de 9,67 g Au/t incluant 6,0 mètres d'une teneur de 26,41 g Au/t (*voir le communiqué du 7 août 2019*).

Le coût des ventes par once vendue et le total des coûts décaissés par once produite au deuxième trimestre de 2019 étaient respectivement supérieurs de 10 % et de 9 % par rapport à ceux à la même période de l'exercice précédent. Rosebel continue de subir des pressions haussières des coûts et se concentrera sur l'amélioration de ses pratiques d'entretien préventif. Les coûts de main-d'œuvre locale ont également augmenté à la suite de la conclusion de la convention collective au troisième trimestre de 2018. Une diminution des frais de découverte capitalisés en raison de la séquence d'exploitation a aussi fait augmenter les coûts.

Les coûts de maintien tout inclus par once vendue au deuxième trimestre de 2019 étaient de 8 % supérieurs à ceux à la même période de l'exercice précédent, principalement en raison d'une augmentation du coût des ventes par once qui a été en partie contrebalancée par une baisse des coûts en immobilisations de maintien. Le total des coûts décaissés et les coûts de maintien tout inclus au deuxième trimestre de 2019 comprenaient l'incidence des gains réalisés sur les instruments dérivés des programmes de couverture respectivement de 4 \$ par once produite et de 4 \$ par once vendue (11 \$ et 11 \$ en 2018).

Les coûts en immobilisations de maintien de 9,8 millions \$ au deuxième trimestre de 2019 comprenaient des pièces de rechange de 3,5 millions \$, de l'équipement de l'usine de 1,8 million \$, de l'équipement mobile de 0,7 million \$, des digues du parc à résidus de 0,5 million \$ et divers autres coûts en immobilisations de maintien de 3,3 millions \$. Les coûts en immobilisations autres que le maintien de 9,6 millions \$ au deuxième trimestre de 2019 étaient principalement liés au projet Saramacca.

Perspectives

En 2019, les prévisions de production aurifère attribuable de Rosebel ont été réduites à une fourchette se situant entre 255 000 et 275 000 onces par rapport à la fourchette se situant entre 315 000 et 330 000 onces pour tenir compte de l'arrêt temporaire des activités d'exploitation survenu après le deuxième trimestre de 2019 et des teneurs plus basses au premier semestre de l'exercice. Les coûts en immobilisations devraient se chiffrer à 90 millions \$, dont 40 millions \$ en coûts en immobilisations de maintien et 50 millions \$ en coûts en

immobilisations autres que de maintien. Les prévisions des coûts en immobilisations de maintien ont été revus à la baisse de 30 millions \$ principalement en raison du volume moins élevés de frais de découverte capitalisés découlant de la séquence d'exploitation. Les prévisions des coûts en immobilisations autres que le maintien comportent une diminution de 25 millions \$ attribuable au calendrier des dépenses engagées portant sur la construction du chemin de halage et le report en 2020 de l'infrastructure non critique, comme la construction de l'atelier d'entretien et le camp sur le site en 2020.

Mine Westwood – Canada (participation d'IAMGOLD – 100 %)

La production aurifère au deuxième trimestre de 2019 était de 23 % inférieure à celle de la même période de l'exercice précédent principalement en raison d'un débit inférieur, puisque la production de la période précédente reflétait le traitement d'une grande proportion de minerai marginal provenant des empilements pour tirer profit de la disponibilité de la capacité de l'usine, ce qui a occasionné une teneur à l'usine plus basse. Cette teneur, déduction faite du minerai marginal au deuxième trimestre de 2019, atteignait 5,44 g Au/t (6,26 g Au/t en 2018). La mine continue d'évaluer et d'ajuster la séquence d'exploitation des chantiers d'abattage en vue de composer avec l'activité sismique accrue dans des secteurs localisés observée au quatrième trimestre de 2018. Les activités de production minière des niveaux touchés sont limitées jusqu'à ce qu'un plan d'atténuation des risques puisse être officialisé. L'extraction a été élargie dans des secteurs non touchés qui comportent des chantiers à plus basse teneur.

Le risque sismique varie selon la géométrie des ouvertures et la séquence d'exploitation. En vue de gérer ce risque, la Société étudie diverses approches en matière de design en ce qui concerne Westwood, y compris l'actualisation du plan de la durée de vie de la mine préliminaire prévue pour le quatrième trimestre de 2019 qui sera suivie par un plan conforme à la Norme canadienne 43-101 au cours du premier semestre de 2020. De plus, la Société continue d'ajuster les méthodes d'exploitation, le soutènement du terrain et les protocoles de sécurité pour remédier aux problèmes d'activité sismique par la mise en service d'équipement supplémentaire télécommandé dans les secteurs qui posent des difficultés. Pour veiller tant à la sécurité qu'à la rentabilité de l'exploitation, la Société anticipe qu'un niveau constant de production de la mine pourrait être inférieur à l'accroissement des niveaux de production précédemment ciblé.

Malgré la fermeture de galeries d'avancement conformément au protocole sismique, le développement souterrain s'est poursuivi comme prévu au deuxième trimestre de 2019 en vue d'accéder à de nouveaux secteurs d'extraction grâce aux quelque 1 900 mètres de développement latéral réalisés, donnant une moyenne de 21 mètres par jour. Pour faciliter la poursuite du développement souterrain dans le respect des protocoles de sécurité établis à l'égard de l'exploitation dans les secteurs susceptibles à la sismicité, au premier trimestre de 2019, la mine a mis en service les trois appareils de boulonnage reçus en 2018 conçus pour gérer le risque sismique. La formation connexe est actuellement dispensée. Le développement de l'infrastructure s'est poursuivi dans les prochains blocs à des niveaux inférieurs.

Le coût des ventes par once vendue et le total des coûts décaissés par once produite au deuxième trimestre de 2019 étaient respectivement inférieurs de 6 % et de 9 % à ceux à la même période de l'exercice précédent, surtout en raison d'une réduction des coûts de main-d'œuvre. À la fin du premier trimestre, la Société a annoncé une réduction de 32 % des effectifs de la mine provoquée par l'évolution du développement de la mine, ainsi que par le réaligement des coûts en fonction des niveaux de production réduits.

Les coûts de maintien tout inclus par once vendue au deuxième trimestre de 2019 ont diminué de 12 % par rapport à la même période de l'exercice précédent, principalement en raison des coûts en immobilisations de maintien et du coût des ventes moindres par once. Le total des coûts décaissés et les coûts de maintien tout inclus au deuxième trimestre de 2019 comprenaient l'incidence des gains réalisés sur les instruments dérivés des programmes de couverture de change de néant par once produite et de néant par once vendue (7 \$ et 9 \$ en 2018).

Au cours du premier trimestre de 2019, Westwood a normalisé les coûts imputés aux stocks conformément aux Normes internationales d'information financière à la suite des activités sismiques accrues en décembre 2018. Cette normalisation a cessé au début du deuxième trimestre de 2019 lorsque Westwood a atteint des niveaux de production normaux.

Les coûts en immobilisations de maintien au deuxième trimestre de 2019 de 2,9 millions \$ comprenaient des frais de développement reportés de 2,0 millions \$, de l'équipement souterrain de 0,7 million \$ et de la construction sous terre de 0,2 million \$. Les coûts en immobilisations de maintien au deuxième trimestre de 2019 de 4,4 millions \$ comprenaient des frais de développement reportés de 2,9 millions \$, du forage de développement de 0,8 million \$ et de la construction sous terre de 0,7 million \$.

Perspectives

Les prévisions de production aurifère de Westwood ont été réduites à une fourchette se situant entre 95 000 et 105 000 onces par rapport à la fourchette précédente se situant entre 100 000 et 120 000 onces. Cet ajustement reflète la progression constante de l'extraction et les activités de développement vers des zones à plus forte teneur, tout en respectant les protocoles de sécurité établis à l'égard de l'exploitation dans les secteurs susceptibles à la sismicité. Les coûts en immobilisations devraient se chiffrer à 35 millions \$, dont 15 millions \$ seront affectés aux coûts en immobilisations de maintien et 20 millions \$ aux coûts en immobilisations autres que le maintien. La baisse des prévisions de coûts en immobilisations autres que le maintien tient compte de la rationalisation du programme d'immobilisations de 2019 provoquée par le niveau de production anormal au premier trimestre de 2019.

Mine Sadiola – Mali (participation d'IAMGOLD – 41 %)

La production d'or attribuable au deuxième trimestre de 2019 était de 13 % moins élevée comparativement à la même période de l'exercice précédent principalement en raison d'un débit moindre. Le total des coûts décaissés par once produite et les coûts de maintien tout inclus par once vendue au deuxième trimestre de 2019 étaient en baisse comparativement à ceux à la même période de l'exercice précédent en raison de la réduction des effectifs qui s'est poursuivie et d'une meilleure utilisation des empilements marginaux attribuables à l'arrêt des activités d'extraction au deuxième trimestre de 2018.

Une entente doit être conclue avec le gouvernement du Mali concernant les modalités de l'investissement au projet des sulfures de Sadiola pour que l'exploitation n'entre pas en phase d'arrêt de l'exploitation (maintien et surveillance) lorsque le traitement des empilements viendra à terme. Le traitement des empilements de minerai devrait s'achever au quatrième trimestre de 2019. Bien que l'entente n'a toujours pas été conclue, IAMGOLD et AngloGold Ashanti, qui ensemble détiennent une participation de 82 % dans Sadiola, ont entamé un processus visant à trouver des tiers possiblement intéressés à faire l'acquisition des participations conjointes des deux sociétés dans Sadiola. Le processus est en cours, et il n'existe aucune garantie quant aux résultats.

Mine Yatéla – Mali (participation d'IAMGOLD – 40 %)

Le 14 février 2019, Sadiola Exploration Limited (« SADEX »), filiale détenue conjointement par IAMGOLD et AngloGold Ashanti Limited, a conclu une convention d'achat d'actions avec le gouvernement du Mali aux termes de laquelle SADEX accepte de vendre au gouvernement du Mali sa participation de 80 % dans la Société d'Exploitation des Mines d'Or de Yatéla (« Yatéla »), en contrepartie de 1 \$. Cette opération demeure soumise à diverses conditions préalables, notamment l'adoption de deux lois, la confirmation de la conversion de Yatéla en entité étatique et la création d'un organisme étatique qui assumerait la responsabilité de la réhabilitation et de la fermeture de la mine. Dans le cadre de cette opération et au moment de sa mise en œuvre, SADEX paiera un montant forfaitaire d'environ 18,5 millions \$ à cet organisme étatique qui correspond aux coûts estimés de la réhabilitation et de la fermeture de la mine Yatéla et du financement de certains programmes sociaux. Lorsque cette opération sera réalisée et que le paiement sera effectué, SADEX et les membres de son groupe seront dégagés de toute obligation se rapportant à la mine Yatéla, y compris en ce qui a trait à la réhabilitation et à la fermeture de la mine et au financement de programmes sociaux.

PROJETS DE MISE EN VALEUR

Projet de coentreprise Côté Gold – Canada

Le projet Côté Gold est une coentreprise détenue à 70 % par l'exploitant IAMGOLD, et à 30 % par Sumitomo Metal Mining Co., Ltd (« SMM »).

En janvier 2019, la Société a annoncé qu'elle reportait sa décision d'aller de l'avant avec la construction du projet Côté Gold (*voir le communiqué de presse du 28 janvier 2019*).

Au cours du deuxième trimestre de 2019, les activités d'atténuation des risques se sont poursuivies au projet Côté Gold, conformément aux prévisions de coûts en immobilisations, en attendant une décision quant à la mise en valeur future. Les activités comprenaient le déboisement et le défrichage de plus de 173 hectares de terrain au site d'exploitation et pour les principales infrastructures proposées. L'ingénierie du projet est réalisée à environ 35 % à ce jour. Les activités d'atténuation des risques comprenaient également l'évaluation géotechnique et la modélisation du parc à résidus proposé, la réalisation d'environ 4 800 mètres de forage de définition supplémentaire en vue d'améliorer le modèle de blocs des ressources, l'avancement des démarches d'obtention de permis, le développement du modèle du contexte opérationnel de l'automatisation de la mine et l'amélioration de la conception de la mine en général. Des négociations fructueuses ont mené à la signature d'une entente sur les répercussions et les avantages avec les Premières Nations Matagami et Flying Post.

De plus, la Société a effectué 405 mètres de forage d'exploration au diamant au cours du deuxième trimestre de 2019 qui complétait la campagne prévue totalisant approximativement 4 900 mètres. Cette campagne visait à évaluer la nouvelle découverte de la zone Gosselin, située à environ 1,5 kilomètre au nord-est du gisement Côté Gold (voir le communiqué de presse du 26 mars 2019), à tester les prolongements de la minéralisation peu profonde et à évaluer la continuité de la minéralisation entre les zones Gosselin et Young-Shannon. Ces résultats serviront à guider les prochaines campagnes de forage qui viseront à évaluer le potentiel de ressources de cette nouvelle découverte. Après la fin du trimestre, la Société a publié des résultats d'analyse provenant du programme de forage qui comprenaient les principaux résultats suivants : 342,5 mètres d'une teneur de 0,98 g Au/t et 412,0 mètres d'une teneur de 1,28 g Au/t (voir le communiqué de presse du 30 juillet 2019).

Boto – Sénégal

Au cours du deuxième trimestre de 2019, la Société a continué à optimiser les éléments de conception du projet de mise en valeur Boto et à maintenir l'engagement des parties prenantes, et a foré environ 13 500 mètres au diamant et en circulation inverse. Le programme de forage comprenait la délimitation et l'évaluation de ressources supplémentaires potentielles dans des élargissements adjacents à la fosse préliminaire de Malikoundi, ainsi que le forage de condamnation aux sites proposés des infrastructures. La Société a aussi continué de faire progresser sa demande de concession minière auprès du gouvernement du Sénégal, dont l'approbation est attendue au second semestre de 2019.

PROSPECTION

La Société a effectué activement de la prospection à des projets à proximité des mines existantes et à des projets primaires situés dans certains pays d'Afrique de l'Ouest, de l'Amérique du Nord et de l'Amérique du Sud.

Au deuxième trimestre de 2019, les coûts de prospection et d'études de projets totalisaient 14,8 millions \$ comparativement à 21,9 millions \$ à la même période de l'exercice précédent, dont 10,6 millions \$ étaient imputés aux charges et 4,2 millions \$ à la prospection capitalisée. Selon la méthode comptable adoptée par IAMGOLD, les coûts de prospection sont imputés à la dépense, et les coûts d'évaluation de la faisabilité technique et de la viabilité commerciale d'extraction des ressources minérales, y compris celles se trouvant à même ou à côté des sites miniers existants, sont capitalisés. La diminution de 7,1 millions \$ des coûts de prospection totaux comparativement à la même période de l'exercice précédent reflète la baisse des dépenses liées aux études de faisabilité et autres études associées aux programmes de prospection à proximité des mines. Les activités de forage aux projets actifs et aux sites miniers totalisaient environ 83 900 mètres au deuxième trimestre de 2019.

PERSPECTIVES

Pour appuyer son engagement de la Société à mettre en œuvre un modèle d'autofinancement, la Société a révisé ses prévisions de 2019 des coûts de prospection de 60 millions \$ à 49 millions \$, exception faite des études de projets. Par conséquent, le programme de développement des ressources et de prospection de 2019 devrait passer d'une fourchette se situant entre 250 000 et 275 000 mètres à entre 215 000 et 235 000 mètres environ par rapport au forage au diamant et en circulation inverse prévu à l'origine.

(en millions \$)	Capitalisés ¹	Dépensés	Total
Projets de prospection primaire	— \$	27 \$	27 \$
Projets de prospection à proximité des mines ²	14	8	22
	14 \$	35 \$	49 \$

¹ La portion capitalisée des coûts prévus en 2019 de 14 millions \$ est comprise dans les prévisions de coûts en immobilisations de 275 millions \$ \pm 5 % de la Société.

² Les projets de prospection à proximité des mines incluent la prospection prévue aux mines existantes et le développement des ressources de 12 millions \$.

PROJETS DE PROSPECTION À PROXIMITÉ DES MINES

Les équipes de prospection minière et régionale de la Société ont poursuivi leurs travaux de prospection et de développement des ressources à proximité des mines au deuxième trimestre de 2019 aux exploitations d'Essakane, de Rosebel et de Westwood.

Essakane, Burkina Faso

Les programmes de forage ont commencé au deuxième trimestre de 2019. Ces programmes portaient principalement sur l'élargissement et la conversion des ressources pour remplacer l'épuisement découlant des activités d'exploitation en 2019 à la zone principale d'Essakane, ainsi que l'évaluation du potentiel de ressources de minerai tendre oxydé au sud-est de la zone principale d'Essakane et au prospect satellite Tassiri. Environ 8 100 mètres de forage au diamant et en circulation inverse ont été réalisés au cours du deuxième trimestre.

Rosebel, Suriname

Les programmes de prospection régionaux et à proximité des mines visent toujours à évaluer le potentiel d'élargissement des ressources et des cibles de prospection aux alentours des exploitations existantes. Au deuxième trimestre de 2019, environ 11 800 mètres de forage au diamant et en circulation inverse ont été réalisés. Le programme de forage ciblait la continuité de la minéralisation latéralement au gisement Saramacca, les prolongements en profondeur sous la fosse préliminaire des réserves de Saramacca qui appuieraient un scénario d'exploitation souterraine, ainsi que le forage de définition aux fosses Rosebel, J Zone et Pay Caro.

Westwood, Canada

Au cours du deuxième trimestre de 2019, l'excavation souterraine totalisait 1 864 mètres de développement latéral. De plus, environ 17 420 mètres de forage au diamant de développement des ressources et 1 923 mètres de forage de trous de service ont été réalisés au cours du trimestre. Le programme de forage au diamant se concentre encore sur la définition des zones connues dans le but de convertir les ressources présumées existantes et d'améliorer la définition des ressources dans les secteurs d'extraction.

PROJETS DE PROSPECTION PRIMAIRE

Outre les programmes de prospection aux sites miniers et à proximité des mines décrits ci-dessus, la Société a activement mené un certain nombre de projets de prospection primaire et de programmes de forage allant du stade initial au stade avancé au deuxième trimestre de 2019. Les principaux résultats de cette prospection comprenaient les :

Projets en coentreprise

La section ci-dessous présente les grandes lignes des projets de prospection de la Société qui sont détenus en coentreprise. Les conventions sont généralement établies selon certaines conditions donnant l'option à la Société d'accroître sa participation au fil du temps, en appuyant la décision de le faire d'après les résultats de prospection au fur et à mesure qu'ils sont connus.

Monster Lake – Canada (convention de participation conditionnelle avec TomaGold Corporation)

Au cours du deuxième trimestre de 2019, environ 2 250 mètres de forage au diamant ont été effectués pour compléter le programme de forage prévu de 5 300 mètres. Ce programme visait à découvrir des zones supplémentaires de minéralisation susceptibles d'accroître les ressources minérales dans la propriété. Après la fin du trimestre, la Société a publié des résultats d'analyse provenant du programme de forage qui comprenaient les principaux résultats suivants : 0,8 mètre d'une teneur de 357,0 g Au/t et 0,5 mètre d'une teneur de 133,0 g Au/t (*voir le communiqué de presse du 23 juillet 2019*).

Nelligan – Canada (convention de participation conditionnelle avec Vanstar Mining Resources Inc.)

Au cours du deuxième trimestre de 2019, la Société a achevé son programme de forage au diamant conçu pour définir et tester davantage la continuité de la minéralisation associée à la zone Renard. Du forage additionnel représentant 4 700 mètres a été réalisé au cours du trimestre et a porté le programme à un total d'environ 17 500 mètres. La Société a également publié des résultats initiaux d'analyse issus de son programme de forage de 2019 qui recoupaient encore une fois de larges zones d'altération et de minéralisation associée. Les principaux résultats de cette prospection comprenaient : 37,43 mètres d'une teneur de 1,32 g Au/t et 73,0 mètres d'une teneur de 1,09 g Au/t; 16,7 mètres d'une teneur de 4,04 g Au/t et 28,42 mètres d'une teneur de 2,11 g Au/t (*voir le communiqué de presse du 30 mai 2019*).

Les résultats de forage, combinés aux études géologiques, géochimiques et structurales, serviront à achever l'élaboration d'une première estimation des ressources conforme à la Norme canadienne 43-101 au second semestre de 2019.

Rouyn – Canada (convention de participation conditionnelle avec Ressources Yorbeau inc.)

Au cours du deuxième trimestre de 2019, environ 1 200 mètres de forage au diamant ont été réalisés dans le cadre d'un programme de forage de délimitation comptant environ 13 400 mètres visant à évaluer le potentiel de ressources de la zone du lac Gamble. Les premiers résultats du programme d'exploration en cours ont été annoncés et comprenaient les principaux résultats suivants : 7,75 mètres d'une teneur de 11,02 g Au/t, 10,6 mètres d'une teneur de 8,21 g Au/t et 29,7 mètres d'une teneur de 8,96 g Au/t, incluant 11,1 mètres d'une teneur de 17,49 g Au/t (voir les communiqués de presse du 23 mai et du 12 juin 2019). Après la fin du trimestre, la Société a publié des résultats d'analyse provenant du programme de forage qui comprenaient les principaux résultats suivants : 9,7 mètres d'une teneur de 6,64 g Au/t; 23,4 mètres d'une teneur de 6,08 g Au/t, incluant 8,1 mètres d'une teneur de 13,25 g Au/t; et 10,05 mètres d'une teneur de 6,59 g Au/t (voir le communiqué de presse du 31 juillet 2019).

Les résultats d'analyse serviront à commencer l'élaboration d'un modèle du gisement et à étayer une future première estimation des ressources.

RENOIS (excluant les tableaux)

1. Le coût des ventes, excluant l'amortissement, comme indiqué à la note 29 des états financiers consolidés intermédiaires de la Société, est sur une base attribuable d'onces vendues (hormis les participations ne donnant pas le contrôle de 10 % à Essakane et de 5 % à Rosebel) et n'inclut pas les coentreprises comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence.
2. Il s'agit d'une mesure hors PCGR. Se reporter au rapprochement de la section des mesures de rendement hors PCGR du rapport de gestion.
3. Le taux JART désigne le nombre d'incidents occasionnant des jours d'absence, des restrictions et des transferts par 100 employés.

TÉLÉCONFÉRENCE

Une téléconférence aura lieu le jeudi 8 août 2019 à 8 h 30 (heure normale de l'Est) au cours de laquelle la direction discutera des résultats d'exploitation et des résultats financiers de la Société du deuxième trimestre de 2019. Une webdiffusion de la téléconférence sera disponible sur le site Web d'IAMGOLD à l'adresse www.iamgold.com.

Renseignements au sujet de la téléconférence : N° sans frais en Amérique du Nord : 1 800 319-4610 ou à l'international : 1 604 638-5340

L'enregistrement de l'appel sera disponible pendant un mois après la téléconférence en composant le n° sans frais en Amérique du Nord : N° sans frais en Amérique du Nord : 1 800 319-6413 ou à l'international : 1 604 638-9010, mot de passe : 3393#.

MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Toute l'information contenue dans le présent communiqué de presse, y compris l'information relative au rendement financier ou aux résultats d'exploitation futurs de la Société et tout autre énoncé qui exprime les attentes ou les estimations de la direction quant aux rendements futurs, à l'exception des faits historiques, constitue des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont établis selon des anticipations, des estimations et des projections à la date du présent communiqué de presse. Par exemple, les énoncés prospectifs dans le présent communiqué de presse se retrouvent, sans s'y limiter, dans les titres des rubriques intitulées « Prochains catalyseurs de croissance », « Sommaire du deuxième trimestre de 2019 », « Prévisions 2019 », « Projets de mise en valeur », et « Prospection », et comprennent sans s'y limiter, les énoncés en ce qui concerne les prévisions de la Société à l'égard de la production, le coût des ventes, le total des coûts décaissés, les coûts de maintien tout inclus, les charges d'amortissement, le taux d'impôt effectif, les coûts en immobilisations, les perspectives des exploitations, les projets de mise en valeur et d'expansion, la prospection, les cours futurs de l'or, l'estimation des réserves et des ressources minérales, la réalisation des estimations des réserves et des ressources minérales, le moment et le volume de la production future estimée, les coûts de production, les délais d'obtention des permis, les fluctuations des monnaies, les exigences d'investissement supplémentaire, la réglementation gouvernementale des exploitations minières, les risques environnementaux, les dépenses de réhabilitation non anticipées, les litiges liés aux titres de propriétés ou de claims et les limitations de couverture d'assurance. Les énoncés prospectifs sont fournis dans le but de donner des renseignements concernant les attentes actuelles de la direction et les plans au sujet de l'avenir. Les énoncés prospectifs sont généralement reconnaissables par leur utilisation des termes, sans s'y limiter, « pouvoir », « devoir », « continuer », « s'attendre à », « anticiper », « estimer », « prévoir », « chercher à », « viser », « compter », « croire » ainsi que « prévisions », « perspectives », « potentiel », « indice », « cible », « stratégie » ou « projet » y compris dans une tournure négative ou des variantes de ces termes ou une terminologie comparable. Les énoncés prospectifs s'appuient nécessairement sur un certain nombre d'estimations et d'hypothèses qui, bien que jugées raisonnables par la direction, sont, de par leur nature, assujetties à d'importantes incertitudes et éventualités d'ordre commercial, économique et concurrentiel. Par conséquent, le lecteur ne devrait pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. La Société met en garde le lecteur que de tels énoncés prospectifs comportent des risques, des incertitudes et d'autres facteurs pouvant entraîner des écarts considérables entre les résultats financiers, le rendement ou les réalisations réels d'IAMGOLD et les prévisions des résultats, du rendement ou des réalisations futurs, exprimés ou sous-entendus par ces énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs ne constituent en aucun cas une garantie des résultats futurs. Ces risques, incertitudes et autres facteurs comprennent, sans s'y limiter, les fluctuations du cours mondial de l'or, du cuivre, de l'argent ou de certaines autres marchandises (comme le diesel et l'électricité); les fluctuations du dollar américain et des autres monnaies, des taux d'intérêt ou des taux d'emprunt de l'or; les risques découlant de la détention d'instruments dérivés; les niveaux de liquidités et des sources de financement; l'accès aux marchés

financiers et au financement ; les régimes fiscaux miniers ; la capacité à réussir l'intégration des actifs acquis ; l'évolution des lois, des politiques ou de l'économie des États dans lesquels la Société exerce des activités ; les difficultés opérationnelles ou techniques pouvant survenir dans le cadre des activités d'exploitation et de mise en valeur, y compris les problèmes géotechniques et la sismicité ; les lois et la réglementation régissant la protection de l'environnement ; les relations de travail ; la disponibilité et les coûts supérieurs associés aux intrants miniers et à la main-d'œuvre ; les négociations de nouvelles conventions collectives raisonnables pourraient ne pas être fructueuses, auquel cas une grève ou un arrêt de travail pourrait être déclenché, ce qui aurait une incidence néfaste considérable sur le résultat net et la situation financière de la Société ; la nature spéculative de la prospection et de la mise en valeur, notamment les risques d'épuisement graduel des réserves ou la diminution de leur teneur ; l'évolution défavorable des cotes de crédit de la Société ; les contestations relatives aux titres de propriété, surtout dans le cas des propriétés non mises en valeur ; la capacité de livrer de l'or conformément aux accords de paiements anticipés sur la vente à terme d'or ; le droit des parties de mettre fin aux accords de paiements anticipés sur la vente à terme d'or dans certains cas ; l'incapacité d'appliquer une hausse du cours de l'or excédant le plafond d'une opération à fourchette de taux (tunnel) conclue dans le cadre d'un accord de paiement anticipé sur la vente à terme d'or, comme l'opération à fourchette de taux conclue relativement à l'or vendu à terme en janvier 2019 ; et les risques associés à la prospection, à la mise en valeur et à l'activité minière. La Société peut également faire l'objet de litiges et être exposée aux risques juridiques et politiques. Les risques et incertitudes inhérents à tous les projets d'IAMGOLD incluent l'inexactitude des estimations des réserves et des ressources, de la récupération métallurgique, des coûts en capital, des coûts d'exploitation de ces projets et du prix futur de l'or. Les projets de mise en valeur n'ont aucun historique à partir duquel il est possible d'établir une estimation des flux de trésorerie futurs. Les coûts en immobilisations et le temps requis pour mettre en valeur de nouvelles mines ou autres projets sont considérables, et des changements dans les coûts ou l'échéancier de construction peuvent avoir une incidence sur la rentabilité du projet. Les coûts réels et le rendement économique pourraient différer considérablement des estimations d'IAMGOLD ou IAMGOLD pourrait ne pas obtenir les approbations gouvernementales nécessaires à la poursuite de la mise en valeur, du développement ou de l'exploitation d'un projet.

Pour obtenir une analyse détaillée des risques auxquels la Société est confrontée, et qui peuvent faire en sorte que les résultats financiers, la performance opérationnelle ou les réalisations réelles d'IAMGOLD et les prévisions des résultats, de la performance opérationnelle ou des réalisations futures, exprimées ou sous-entendues par ces énoncés prospectifs et que les énoncés prospectifs diffèrent de façon importante, se reporter à la plus récente notice annuelle de la Société déposée auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes sur le site www.sedar.com, et aussi dans le formulaire 40-F (Form 40-F) déposé auprès de la « United States Securities and Exchange Commission » sur le site www.sec.gov/edgar.shtml. Les risques décrits dans la notice annuelle (déposée et consultable sur les sites www.sedar.com et www.sec.gov/edgar.shtml et également disponible sur demande auprès de la Société) sont intégrés par renvoi au présent communiqué de presse.

La Société n'a aucune intention ou obligation de mettre à jour tout énoncé prospectif, verbalement ou par écrit, qui peut être fait, à l'occasion, par IAMGOLD ou en son nom, sauf si les lois l'exigent.

Personnes qualifiées

Les renseignements techniques concernant les activités de prospection contenues dans le présent communiqué sont préparés sous la supervision de Craig MacDougall, géologue professionnel, vice-président principal, Exploration, pour IAMGOLD, et sont revus et vérifiés par ce dernier. M. MacDougall est une personne qualifiée pour les besoins de la Norme canadienne 43-101.

Au sujet d'IAMGOLD

IAMGOLD (www.iamgold.com) est une société minière de rang intermédiaire possédant quatre mines d'or en exploitation situées sur trois continents. À sa solide base d'actifs stratégiques en Amérique du Nord, en Amérique du Sud et en Afrique de l'Ouest s'ajoutent des projets de mise en valeur et d'exploration. IAMGOLD évalue continuellement des occasions d'acquisition de croissance et est en bonne position pour assurer sa croissance grâce à une saine santé financière, combinée à une expertise de gestion et d'exploitation.

Pour de plus amples renseignements :

Indi Gopinathan, responsable, Relations avec les investisseurs, IAMGOLD Corporation

Tél. : 416 360-4743 Cellulaire : 416 388-6883

Martin Dumont, analyste principal, Relations avec les investisseurs, IAMGOLD Corporation

Tél. : 416 933-5783 Cellulaire : 647 967-9942

Sans frais : 1 888-464-9999 info@iamgold.com

Veillez noter :

Vous pouvez obtenir une copie de ce communiqué de presse par télécopieur, par courriel, sur le site web d'IAMGOLD à www.iamgold.com et sur le site web de Newsfile à www.newsfilecorp.com. Vous pouvez obtenir tous les documents d'IAMGOLD sur le site www.sedar.com ou www.sec.gov

The English version of this news release is available at <http://www.iamgold.com/>.